

COMPTE RENDU DU 06/04/2017

Date de la convocation : 28/03/2017

Affiché le : 28/03/2017

Nombre de membres en exercice : 9

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille dix-sept, le six avril à dix-huit heures trente, les membres de la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale, se sont réunis dans la salle de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Madame Fabien COUTANT, Madame Sylvaine BOUCOURT, Madame Isabelle HARAND, Madame Chantal RIHAL, Madame Laurence PICARD, Monsieur Francis DUGAUQUIER, Monsieur Jean-Luc FLAMBARD

Etait Absent : Madame Véronique LAGUERRE (Pouvoir à Monsieur Jean-Luc FLAMBARD) Madame Suzanne MEZOU

Les membres du C.C.A.S. désignent Madame Chantal RIHAL comme secrétaire de séance

Compte Administratif 2016

Les membres du C.C.A.S., réuni sous la présidence de Monsieur Francis DUGAUQUIER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016.

1. Lui donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Mandat émis	Titre émis	Résultat / Solde
Fonctionnement (total sauf 002)	2062.69 €	1400 €	-662.69 €
002 Résultat reporté N-1		902.60 €	902.60€
TOTAL	2062.69 €	2302.60 €	239.91 €

2. Constatent aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Arrêtent les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
4. Acceptent à l'unanimité le compte administratif 2016

Affectation des résultats 2016

Les membres de la commission administrative réunis sous la présidence de Monsieur Francis DUGAUQUIER, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 ce jour

* Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2016

* Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 239.91 €

Décident à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation à l'excédent reporté (c/002)

239.91 €

Compte de Gestion 2016

Les membres de la commission administrative

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Budget Primitif 2017

Les membres de la commission administrative, à l'unanimité, arrête le Budget Primitif 2017 en dépenses et en recettes équilibrés :

Section Fonctionnement : 1939.91€

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.